

SUR LE CHEMIN DE PÉKIN

LES DÉCORS RETROUVÉS DE FONTAINEBLEAU

Le 7 octobre 1860, les troupes françaises entraient dans le complexe du Palais d'été, remarquable ensemble de palais et de jardins édifié à partir du début du XVIII^{ème} siècle par les empereurs chinois Yongzheng et Qianlong, à huit kilomètres de Pékin. Depuis 1857, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France cherchaient à forcer par les armes le blocus commercial chinois et surtout à obtenir la légalisation du commerce de l'opium.

Laissé sans aucune défense, le Palais abritait de nombreux trésors accumulés par les empereurs de Chine. Français et Anglais procédèrent rapidement au partage. Très vite, aux prises de guerre s'ajoutèrent le vol et le pillage, surtout après que lord Elgin, le haut-commissaire britannique en Chine, eût ordonné le 18 octobre l'incendie des palais, en représailles de la torture et de l'exécution d'une vingtaine de prisonniers européens et indiens.

La prise du Palais d'été fut marquée par des saisies officielles, par des prises de guerre destinées au paiement des troupes britanniques, et par des vols commis par les européens et par la population chinoise qui demeurait hostile à la dynastie mandchoue régnante. Début novembre 1860, le corps expéditionnaire français faisait un premier envoi officiel d'armes et d'objets précieux offerts à l'empereur Napoléon III et à l'impératrice Eugénie. Du 23 février au 10 avril 1861, ces œuvres étaient présentées au public au rez-de-chaussée du pavillon de Marsan aux Tuileries. A cette occasion, les visiteurs ne dissimulaient pas leur curiosité pour tous ces trésors. Peu après, l'impératrice

décidait de regrouper les œuvres chinoises à Fontainebleau et d'y ajouter les présents offerts à l'occasion de l'ambassade du roi de Siam Rama IV Mongkut reçue au château le 27 juin 1861. Le 14 juin 1863, le musée Chinois et les salons adjacents étaient inaugurés au rez-de-chaussée du Gros pavillon. Pour leur très grande majorité, les objets du Palais d'été y avaient trouvé place dans une symphonie de matières, de formes et de couleurs qui rendaient indéniablement hommage aux plus beaux et précieux cabinets de curiosité de l'Ancien Régime. Jusqu'en 1870, les invités du couple impérial et certains visiteurs munis d'une autorisation spéciale purent les admirer à loisir. Après la chute du Second Empire, Eugénie revendiqua la propriété de l'ensemble de ces objets mais elle fut déboutée dans ses prétentions. Le litige fut tranché en faveur de la Nation et les collections orientales furent inventoriées en 1894 au même titre que les autres meubles et objets du château. En 1923, avec la création du musée national du château de Fontainebleau, elles furent inscrites sur les inventaires réglementaires et ainsi intégrées aux collections nationales.

Restauré à partir du milieu des années 1980 et inauguré en 1991, le musée Chinois présente aujourd'hui l'aspect qu'avait voulu Eugénie. Les collections chinoises y sont d'une richesse exceptionnelle. Lorsqu'elles furent inventoriées en 1863, on prit soin de distinguer cinq groupes. Sous la rubrique Armée furent inscrits les «objets chinois offerts à S.M. L'Empereur par l'armée», soit 96 œuvres parmi les plus spectaculaires, à l'exemple du stûpa, de la chimère de corail



ou des deux cloches de bronze doré. Sous la rubrique 1er envoi et 2ème envoi étaient regroupés 53 et 23 «objets de chinoiseries envoyés à l'Impératrice», essentiellement de petites dimensions et de matériaux précieux, jade, cristal de roche, pierre dure ou émail. Le 3ème envoi comprenait 201 «objets en vieille porcelaine de Chine, envoyés à S.M. L'Impératrice», au sein desquels on trouvait aussi quelques laques. Enfin, une dernière rubrique dénommée Divers regroupait 200 objets dont la provenance est aujourd'hui difficile à préciser. On y compte quelques pièces prises au Palais d'été, le bassin et les deux aiguères en or émaillé, les deux vases en or repoussé, les deux grands dragons en bronze, et les trois grandes tapisseries Kesi qui ornent le plafond du musée Chinois. Certains de ces objets furent acquis sur le marché de l'art afin d'être offerts à Eugénie. Tel est le cas des deux vases en or repoussé dont l'impératrice avait précisé en juillet 1914 lorsqu'elle était revenue visiter Fontainebleau qu'ils lui avaient été donnés par l'empereur Napoléon III.

Depuis la réouverture au public du musée Chinois, il est indéniable que toutes ces œuvres provenant de Chine suscitent admiration et étonnement. Cette collection attire très légitimement un très grand nombre de visiteurs chinois.

Depuis deux ans, plusieurs délégations officielles de la Cité interdite et du musée national de Chine ont manifesté le souhait de publier cet ensemble afin de mieux le faire connaître. Cette année, une nouvelle délégation constituée de personnalités du Poly Art

Museum appartenant au Poly Group gérant le fonds de pension de l'armée chinoise, est venue à Fontainebleau afin de voir le musée Chinois. A l'issue de cette rencontre, une visite a été organisée à Pékin fin mai afin de découvrir le site du Palais d'été, celui de la Cité interdite, et de donner une conférence évoquant la présence d'Eugénie à Fontainebleau en restituant l'historique du musée Chinois. Lors de ce séjour, le projet de publication des collections a été à nouveau évoqué. De la discussion engagée, il résulte que le Poly Art Museum souhaiterait éditer en édition trilingue (chinois, anglais, français) un ouvrage décrivant l'ensemble des objets chinois conservés à Fontainebleau, ceux provenant du Palais d'été, mais aussi ceux venant du Mobilier impérial français qui avaient été transportés au château à la demande de l'impératrice. Cette publication scientifique serait conduite en collaboration entre les spécialistes chinois et français. L'ensemble des coûts, tant pour la venue de l'équipe chinoise afin d'étudier la collection en 2014 pendant une à deux semaines, que pour la campagne photographique, et la fabrication, l'édition et la diffusion de l'ouvrage serait pris totalement en charge par le Poly Art Museum. Une convention précisant les conditions de ce partenariat devrait être signée avec le ministère de la culture et de la communication à la fin de l'année, après qu'une liste des objets chinois conservés à Fontainebleau ait été dressée. Le travail d'étude et la rédaction des notices se dérouleraient en 2014 pour une remise de l'ensemble du matériel en 2015. La publication devrait avoir lieu en 2015 et elle permettrait ainsi de faire connaître au public le plus large l'histoire de ces collections extraordinaires. •

Xavier Salmon,

*Conservateur du patrimoine
et des collections du Musée du Château*